



Avoir assurance pour les non residents en france

Par **hor**, le **26/07/2013** à **20:58**

bonjour nje suis algérienne et j'ai la maladie de Crohn depuis l'an 2000 ou j'ai été opérée pour fistule entero-vésicale. rn en 2011 une autre fistule ano-vulvaire et toute une histoire des douleurs ,abcès ,pas de rapport avec mon époux durant un an et demi(pas d'enfant, 3 ans de mariage) tout ça parce que l'opération est très lourde puisqu'ils font une colectomie et il ouvre par le ventre trois fois j'ai décidée de se traiter en France puisque le schéma thérapeutique est plus simple mon médecin en France ma changé le médicament et il ma fait tout simplement des drains puis une lambeau rectale sa ma couté plus de 4500 eurornmalheureusement il ay un échec et la fistule a réapparaitre alors je doit la refaire mais tout ça n'est pas remboursable ni en France ni en Algérie parce que selon eux c'est mon choix malgré c'est la cata si j'ai eu cette op en Algérie je demande seulement s'il ay une solution pour avoir une assurance sachant que je ne peux pas rester plus qu'un mois en France a cause de ma situation familiale et professionnelle merci[smile7]